

Annexe financière 2026 à la Convention de partenariat

Envoyé en préfecture le 28/09/2026

Reçu en préfecture le 28/09/2026

Publié le

ID : 034-200066348-20260921-1452026-DE



Association Caroux Montagnes / Communauté de Communes du Minervois au Caroux

Entre

La Communauté de Communes Du Minervois au Caroux,
dont le siège est situé 16 Place du Foirail- 34220 SAINT-PONS-DE-THOMIERES
Représentée par son Président M. Patrick CABROL,
Dument habilité par délibération du Bureau communautaire n° 2026.09.22/145
Dénommée ci-après la « Communauté de communes »,
d'une part,
et

Et

L'association Caroux Montagnes
dont le siège social est mairie d'Olargues, place Laissac 34390 OLARGUES.
représentée par Claire Gleize, sa Présidente,
Numéro d'affiliation FFME : 034022 (Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade)
Numéro jeunesse et sport : : S-022--96.
Dénommée « Association » ci-après
D'autre part,

Lesquels ont convenu et arrêté ce qui suit :

Exposé

La Communauté de communes a engagé un partenariat en 2025 avec l'Association pour la valorisation de la pratique de l'escalade sur son territoire.

L'Association a particulièrement en charge de contribuer à la bonne gestion des Surfaces Artificielles d'Escalade (SAE) de la Halle des Sports d'Olargues et du gymnase de Saint Pons de Thomières.

Une convention de partenariat a été votée le 10 juillet 2025 pour 2 ans. Elle est rentrée en vigueur le 1er août 2025 (délibération n° 2025.07.10/104).

L'article 3 de la convention (Modalités de financement) prévoit une participation financière de la Communauté de communes à hauteur de 700€ pour l'année 2025, sur présentation d'un bilan des réalisations faites par l'association.

Une participation de 700€ pour l'année 2026 a été votée au budget par délibération n°2026.03.05/056. Il convient de valider l'annexe financière 2026 à ladite convention de partenariat afin de permettre le versement de la participation 2026. Cette dernière sera versée sur présentation du bilan des réalisations.

Le présent avenant prend effet à compter du 1^{er} Octobre 2026

A Saint-Pons-de-Thomières, le

L' Association Caroux Montagnes

La Présidente

Claire GLEIZE

La Communauté de Communes
du Minervois au Caroux

Le Président

Patrick CABROL